



# Aide au Développement par l'Éducation au Burkina Faso

Bulletin d'information aux adhérents, septembre 2013

N° 11

## *Le mot du Président*

Il y a un peu plus d'un an maintenant que le nouveau chapitre de notre aventure commune a commencé à s'écrire. Nos efforts et notre collaboration auprès des associations locales de la province de l'Oudalan au Sahel, a très rapidement pris forme et s'est concrétisée sur le terrain, en France comme au Burkina-Faso.

Mais, en réfléchissant sur cet exercice qu'est le Rapport Moral de l'association, mes pensées ont butées sur ce mot « Moral » adossé au mot « Rapport ».

Le Rapport Moral, c'est le bilan « politique » de l'association qui exprime les différentes orientations proposées par les dirigeants et soumises aux adhérents.

Permettez-moi de tenter de réfléchir à haute voix, du pourquoi de notre engagement commun dans cette aventure humaine que représente une association de solidarité.

Cet engagement d'accompagner l'autre ou une communauté à un moment de notre existence, implique forcément un espoir ou une attente pour l'ensemble des acteurs composant les projets solidaires.

Rien ne doit-être imposé au partenaire, ou demandeur, qui ne correspond pas au besoin local et culturel.

Il est nécessaire de l'associer à l'identification des besoins et à définir les priorités, pour trouver des solutions et prendre des décisions.

Sans cette communauté d'humains que nous sommes, les actions portées par notre association, que se soit par des « Chantiers Jeunes », qui s'adressent à une population yvelinoise en difficulté, à des « Voyages Solidaires », à l'équipement d'écoles en brousse et à la réalisation d'un dispensaire au Sahel, ne pourraient être envisagées.

Il me semble, que la « Morale » n'est pas ce que nous souhaitons ou ce que nous pensons, mais ce que nous faisons.

Dans un de ses discours sur la « Liberté » Victor Hugo nous dit :

*« ...La moralité est affaire de conscience et non d'opinion. L'opinion d'un homme peut donc changer honorablement, pourvu que sa conscience ne change pas ... ».*

Faisons notre ses propos, pour essayer de lancer un débat, soit dans le silence de notre conscience individuelle, ou part un échange entre nous qui ne peut qu'enrichir le sens donner à notre engagement.

Bien solidairement *Michel Mendiboure*

### **Au Sommaire:**

1. Le mot du Président
2. PV de l'Assemblée Générale
3. Les nouvelles de l'Oudalan
4. Les Actions

# Assemblée Générale du 7 septembre 2013

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le sept septembre de l'année deux mille treize à 19h30, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale au 23 rue Joachim du Bellay à Vernouillet 78540.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

Monsieur Mendiboure Michel préside la séance en sa qualité de Président et constate que les membres de l'association présents permettent à l'assemblée de délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*Rapport moral - Rapport d'activité 2012 - Rapport financier 2012*

*Projets 2013 - Renouvellement du C.A.*

Le Président donne lecture de son rapport moral sur l'année 2012.

La Vice Présidente présente le rapport d'activité.

La trésorière présente son compte rendu financier.

Après quoi il est mis aux voix, à main levée, les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et du compte rendu financier et la situation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 approuve le rapport et les comptes annuels de l'exercice 2012 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième résolution

Selon nos statuts, l'Assemblée Générale pourvoit au vote pour l'élection des membres du Conseil d'administration.

Madame Etendant Agnès, ne souhaite plus siéger au C.A. et donne sa démission ; Elle en reste membre d'honneur.

Deux nouveaux membres se présentent :

Mademoiselle Julie Bonin et Madame Aurélie Lambert

Elles sont élues à l'unanimité.

### Troisième résolution

Les projets en cours pour l'année 2013

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui, après lecture faite, a été signé par deux membres du Bureau.

***Vous pouvez consulter dans leur intégralité, le contenu du Rapport Moral, du Rapport d'Activité et du Rapport Financier de l'association pour l'année 2012 sur le site de l'association [www.adeb-asso.com](http://www.adeb-asso.com) mis en ligne en date du 22 septembre 2013 rubrique « Bloc Notes »***

# Les nouvelles de l'OU DALAN

## Développement durable au Sahel



Agriculture et environnement



Cette année à la saison des pluies, pour un nombre important de parcelles cultivables, dans la commune d'Oursi et dans le village de Gandefabou, l'expérience souhaitée et mise en œuvre par notre partenaire l'association AGCEG de labourer ces aires à l'aide d'un



tracteur à pu enfin se réaliser.

S'il est vrai que les traditions constituent la culture d'un peuple et, par là même, participe à son identité. Leur but d'utiliser un outil mécanique

n'est pas de délaisser la « daba », outil traditionnel et indispensable aux villageois pour cultiver leurs champs, mais de réduire la pénibilité de la tâche et de permettre un meilleur rendement des récoltes sur leur terre aride et semi-désertique et ainsi lutter face à la désertification qui avance inexorablement vers le sud.

Rissa Ag Agali, président de l'association AGCEG, a formé un conducteur responsable pour l'utilisation du tracteur et l'association a déterminé un montant horaire facturé aux demandeurs pour chaque parcelle cultivée. Moyen indispensable pour permettre l'entretien du matériel, le salaire du conducteur et d'accéder rapidement à une autogestion de l'association permettant de pérenniser cette action.

Souhaitons que l'effort de tous pour permettre l'acquisition de ce tracteur, puisse offrir au plus grand nombre un accompagnement dans leur vie quotidienne.

## Le domaine de la santé



« Donner la vie sans périr »

La construction du Centre Médical à Oursi

Le séjour en février 2013 de deux membres de l'association, ont permis de rencontrer les différentes autorités administratives de la Province de l'Oudalan et du Ministère de la Santé à Ouagadougou.

Une convention de partenariat avec la commune et un accord avec le Ministère ont été signés avec ADEB et notre représentant sur le terrain l'association AGCEG.

Lors d'un Conseil Municipal, un terrain de plus de 3 hectares situé à l'entrée du village, a été identifié et libéré pour l'implantation du Centre Médical.

Suite à un appel d'offres restreint organisé par la Mairie d'Oursi en tant que Maître d'Ouvrage, l'entreprise TOUNKARA de Gorom-Gorom a été désignée pour la construction du premier bâtiment « maternité » du Centre Médical.



Centre Médical.

A ce jour les travaux sont engagés sur le site avec la fabrication des parpaings, la réalisation des fondations du bâtiment et l'approvisionnement des différents matériaux.

La mise en œuvre de cette construction, avec l'accord de l'entrepreneur au moment de la signature, a permis l'embauche de 10 villageois de la commune pour réaliser les mouvements de terrain, les fondations et la fabrication des parpaings de ciment.



## Activités rémunératrices de L'Association des Femmes

A Songpèlé dans la province du Kadiogo, du 11 au 26 mars 2013 :

Le Groupement Féminine EDJEF du Campement de Gandefabou « GFECG » à la recherche d'une redynamisation et d'une stratégie d'autofinancement au sein de leur communauté, a initié une formation de ses responsables en gestion et techniques de production de savon au beurre de karité.

Cette formation a eu pour objectif d'inculquer aux responsables de l'GFECG les bonnes pratiques en matière de gestion, commercialisation et fabrication de savon.

# Les ACTIONS « Citoyenneté et Solidarité » CHANTIERS et VOYAGES SOLIDAIRES

## CHANTIER DU « GROUPE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE » DU FSE DU LYCÉE DUMONT D'URVILLE DE MAUREPAS

### UNE BELLE AVENTURE PARTAGÉE !



Le 19 avril dernier, 15 lycéens (9 filles-6 garçons) des Yvelines, accompagnés de trois enseignants s'envolaient pour une mission de solidarité au Burkina Faso.

#### Leurs objectifs ?

Aménager une bibliothèque, rencontrer leurs correspondants (lycéens burkinabés de Gorom-Gorom) et pouvoir partager avec eux travail et loisirs.

Mission accomplie... Après trois semaines de travail dont une en binômes avec les correspondants, la bibliothèque était opérationnelle.

Au-delà de ce passionnant travail d'équipe, les échanges ont été denses et les jeunes ont pu partager visites de musées, découverte des crocodiles, soirées « jeux », projections de films, musique, rires et fou-rires...

La séparation fût très difficile, beaucoup de larmes ont coulé, on s'est juré de se revoir, de revenir bientôt... *en attendant, grâce aux réseaux sociaux, le lien n'est pas rompu et les échanges continuent !*

## NAISSANCE d'une ASSOCIATION au RETOUR d'un VOYAGE

### Education, Partage, Santé pour l'Avenir au Burkina Faso (EPSA)

En octobre 2012, 15 jeunes de Trappes ont participé à un séjour solidaire au Burkina Faso, organisé par la Ligue de l'Enseignement des Yvelines et l'association ADEB.

A l'issue de leur voyage, les 15 jeunes se sont constitués en association afin de continuer les actions menées au Burkina Faso. Sensibilisés aux problématiques quotidiennes des burkinabés en matière d'éducation, de santé, ils souhaitent mener des actions de solidarité, répondant aux besoins des partenaires burkinabés (établissements scolaires, associations, centres de santé...).

*L'association EPSA est ainsi née en janvier 2013.*

Ces jeunes, soutenus par le service jeunesse de la Mairie de Trappes, participent à de nombreuses manifestations afin de collecter des fonds pour les actions qu'ils mènent.



à de nombreuses

*Sans vous, ADEB n'existerait pas.*

*Votre cotisation et vos dons nous sont indispensables pour poursuivre nos actions  
au Burkina Faso*

Aide au Développement par l'Education au Burkina Faso

Siège social : 23, rue Joachim du Bellay 78540-Vernouillet

Tél : 01 39 71 69 07 ou 06 25 17 56 46 - e-mail : [adeb\\_bf@yahoo.fr](mailto:adeb_bf@yahoo.fr) - site : [www.adeb-asso.com](http://www.adeb-asso.com)

Association Humanitaire régie par la loi de 1901 - N° Siret: 491 969 606 00012- APE: 913 E. Déclaration de création de l'association: N° 0783012323